

RAPPORT

sur les travaux de la Commission en 1970

Monsieur le Ministre,

Les réunions statutaires (trois réunions plénières et six réunions de section) ont eu lieu à Bruxelles les 26 janvier, 25 mai et 26 octobre 1970, dans les locaux de la Fondation Universitaire. En outre, une réunion extraordinaire de la sous-commission des publications a eu lieu le 9 mars 1970.

Les communications suivantes ont été faites aux réunions plénières :

1. W. BAL : *Wallon vos sauvâdjes!* — *portugais seu diabo!*

Cette étude porte sur des constructions relevées dans différentes langues romanes et germaniques. Selon des témoignages de seconde main qui demandent encore à être vérifiés, des constructions analogues se rencontreraient aussi dans le domaine balto-slave et en grec moderne.

A l'analyse, ces constructions révèlent plusieurs traits communs :

- 1) registre : elles appartiennent au langage parlé ou familier;
- 2) valeur sémantico-stylistique : elles sont toujours affectives, avec prédominance du caractère dépréciatif;
- 3) au point de vue prosodique : l'absence de pause interne en fait des unités d'intonation;
- 4) au point de vue morphologique : elles se réfèrent le plus souvent à la 2^e personne grammaticale, parfois à la 1^e personne;
- 5) au point de vue syntaxique : elles apparaissent comme des « formes d'interpellation », dont l'emploi est généralement limité au

vocatif. Quant à la structure interne, elle est uniformément constituée d'un élément grammatical (« morphème » selon A. Martinet) et d'un élément lexical (« lexème » selon A. Martinet) nominal (nom commun ou adjectif substantivé dans la plupart des langues, nom propre en bretonique).

Dans plusieurs langues, l'élément grammatical peut être identifié à coup sûr comme un adjectif possessif. En espagnol, la question est controversée : *so* pourrait représenter une contraction de *señor* en position proclitique ou être une forme du possessif. Dans le domaine néerlandais, la question est également débattue : l'élément grammatical est interprété par certains comme un possessif mais une hypothèse plus probable y voit une dérivation adjectivale d'un pronom personnel, par adjonction de suffixe (-*s(ch)e*) ou de désinence (-*(e)n*) ou des deux (-*sen*). En afrikaans, *jou* est historiquement la forme objet du pronom personnel mais fonctionne synchroniquement comme adjectif possessif. Le témoignage du wallon est ambigu : dans les parties orientale et centrale du domaine, aux 1^e et 2^e personnes du pluriel, les seules qui se rencontrent dans la construction étudiée, la forme de l'adjectif possessif et celle du pronom personnel sont identiques.

On peut donc dégager comme « commun dénominateur » le fait que le premier élément constituant de la construction est un déterminant en relation avec une personne grammaticale et fonctionnant ou senti comme un adjectif. Or, c'est dans ce dernier point de vue que se trouve la caractéristique de ces constructions : présenter un adjectival là où l'on attend et où l'on trouve effectivement dans beaucoup de langues un pronom : néerl. *gij aap!* all. *du Schwein!* etc.

L'auteur attend d'avoir complété sa documentation avant d'émettre des hypothèses sur le processus d'adjectivation qui se révèle dans ces constructions.

2. M. GYSSELING : *Oudhoogduitse invloed op het Oudnederlands via de Merovingische adel in Frankrijk en Wallonië.*

3. CH. GASPAR : *Les termes bèstin, borzeû, bôdeû et baleûr dans la toponymie de Basse-Bodeux.*

Communications faites à la section wallonne :

1. É. LEGROS : *Le pluriel de l'adjectif féminin préposé.*

Sur le -è(z) à la finale dans les adjectifs féminins pluriels lorsqu'ils précèdent le nom, M. Léon Warnant a donné récemment (dans les *Mélanges Rita Lejeune*) une étude structurale. Cela a amené M. Legros à revoir la question. Tout d'abord, il fait l'inventaire des emplois, y compris les cas où l'adjectif féminin ne prend pas cette désinence (par exemple dans des locutions ou avec des indéfinis) et ceux où elle s'introduit au masculin (« *kénès grands sapins!* ») et même où elle s'applique à des noms (« *dès-an'nèyès passèyès* »). Ensuite, il montre combien, dès que l'on quitte le domaine liégeois, le phénomène perd de sa constance et devient difficile à interpréter. Cet -è(z) fait partie sans doute de la structure du wallon, mais il y a des failles dans le système. Et, si on étudie les faits dans l'espace, jusqu'où peut-on parler de structure propre? Cette structure est de moins en moins nette. La formule de M. Warnant « le dialecte libre et indépendant » paraît à M. Legros une abstraction.

2. M. A. ARNOULD : *Examen du dossier de trois noms de communes : Leernes, Leers, Steenkerque.*

Il s'agit de communes hennuyères dont le nom présente une graphie aberrante dans le système graphique du français. *Leerne(s)* apparaît en 1684 au lieu de *Lierne*, forme habituelle jusqu'au XVII^e siècle dans les textes romans et conservée dans la prononciation dialectale, ou de *Lerne(s)*, attesté d'une manière certaine depuis 1683. Pour *Leers-Nord* et *Leers-Fosteau*, on trouvait surtout *Leirs* et *Lers* (dans le cas de *Leers-Fosteau*, ce nom était précédé de l'article pluriel); *Leers* se trouve pour la première fois sur une carte imprimée à Amsterdam au XVII^e siècle. Les formes anciennes de *Steenkerque* sont extrêmement variables : dans les textes romans, le premier élément du mot est écrit *Estan-*, *Estain-*, *Sten-*, *Stein-*, ce qui représente une prononciation ξ qui est encore celle qui est en usage sur place, aussi bien en français qu'en patois; le Flamand Mercator introduisit *Steenkerke* (1585). Pour les trois noms, la graphie *ee* se généralise au XVIII^e siècle et elle est officialisée à l'époque de la Révolution française. Elle semble être d'origine flamande et elle tend à répandre une mauvaise prononciation (avec *é* fermé). Il serait souhaitable qu'elle soit corrigée.

3. É. LEGROS : *Vèrbouc ou Vert bouc?*

M. Albert Doppagne a publié sur ce mot une étude importante

dans l'*Annuaire de la Commission de Folklore*, étude fondée notamment sur une documentation nouvelle obtenue par une enquête. Après avoir relevé les lacunes de la bibliographie, M. Legros propose de nombreuses additions. Il en vient ensuite au problème de l'étymologie. La vieille hypothèse de Grandgagnage, quoiqu'elle ait conservé des partisans, a fait l'objet de critiques : l'allemand **Werbock*, qui correspondrait à *Werwolf* (qu'on retrouve dans le français *loup-garou*), a notamment le défaut de n'être pas attesté. Il y a aussi des difficultés phonétiques, comme l'absence de formes dialectales en *w-*. Il est donc séduisant de reconnaître dans le mot l'adjectif *vert*, souvent appliqué à des diables. Mais là aussi il y a des difficultés : la forme du premier élément de *verbouc* ne coïncide pas toujours avec les formes dialectales de l'adjectif *vert*.

4. É. LEGROS : *Monâme et autres gallicismes morphologiques du wallon* (1).

Monâme, littéralement *mon âme*, est le blason populaire que les Stavelotains décochent aux Malmédiens, sans doute parce que ceux-ci abusaient de cette locution. Elle a parfois été considérée comme un calque de l'allemand *meiner Seele*, équivalent à « sur ma foi ! ». Mais elle n'est pas propre à la région malmédienne, car on la trouve, non seulement dans d'autres patois wallons, mais aussi en picard, en lorrain et même en poitevin, en limousin et en dauphinois, ce qui exclut tout à fait une origine allemande. M. Legros fait aussi l'inventaire des gallicismes de ce type en wallon : *mon Diu!*, *ma fwè!* (et ses altérations, *ma figure*, *ma frique...*), *mon frère* et autres noms de parenté, *mon keûr*, *mon ami*, etc.

5. A. GOOSSE : *Birouche et birouchette* (2).

Dans l'*Histoire de ma vie*, George Sand introduit des lettres de son père. Dans l'une d'elles (1799), apparaît le mot *birouchte*, qui désigne une espèce de voiture employée en Rhénanie. C'est l'allemand dialectal *Birutsche*, lequel a donné *birouche* dans les dialectes et dans le français régional de la Wallonie et du Nord de la France

(1) Texte à paraître dans *Le Pays de saint Remacle* (1970).

(2) Texte à paraître dans *Les Dialectes de Wallonie* (1971).

(Valenciennes). Le mot a pénétré de là dans certains dictionnaires français, généralement sans localisation; certains ont même la variante *biroche*, simple cacographie. L'allemand dialectal connaissait une autre forme, *Barutsche* (qui était, comme la première, d'origine italienne); elle est passée en anglais, peut-être par un intermédiaire français. Pourtant, en France, *barouche* n'apparaît que de façon sporadique et toujours en rapport avec l'Angleterre.

Communications faites à la section flamande :

1. M. HOEBEKE : *Het systeem van de augmentatieven bij de vrouwelijke persoonsnamen in het Oudenaards.*

2. F. DEBRABANDERE : *Volksetymologie in het Westvlaams.*

3. J. GOOSSENS : *Intern-linguïstische taalgeografie.*

4. M. GYSSELING : *Brugs en Brabants in de Middelnederlandse roman Moriaen.*

5. R. VAN PASSEN : *Lexicografische aantekeningen uit archivalia.*

La *Composition de la Commission* s'est modifiée comme suit. En 1970, la Commission a eu à déplorer deux décès : M. Jules VANNÉRUS, membre titulaire depuis 1926, est mort le 25 janvier 1970; M. Élisée LEGROS, membre correspondant depuis 1940 et membre titulaire depuis 1945, est mort le 17 novembre 1970. M. Maurice YANS, membre correspondant a été élu membre titulaire en remplacement de M. Edgard RENARD, décédé en 1969; M. Charles GASPARD, professeur à l'Athénée Royal de Malmedy, a été élu membre correspondant en remplacement de M. Maurice YANS; M. Armand BOILEAU, membre correspondant, a été élu membre titulaire en remplacement de M. Jules VANNÉRUS.

Publications de la Commission. Le tome XLII (1968) du *Bulletin*, paru en 1970, contient, outre la partie administrative habituelle, la fin de la bibliographie critique « De plaatsnamenstudie in 1959-1965 » de H. DRAYE et K. ROELANDTS, une étude sur « Johannes Kinker et le wallon » par A. BOILEAU, une étude de É. LEGROS intitulée « L'édition de Martin Lejeune par Jules Feller » (2^e partie), un « Index général des Textes d'archives liégeoises d'Edgard Renard » par J. LECHANTEUR, et la bibliographie critique « La Philologie wallonne en 1965 » de É. LEGROS. En 1970 sont également sortis de presse : le n^o 13 des *Mémoires* et des *Werken* (publication commune aux deux sections : *L'impôt royal en Artois. Rôles du 100^e et du 50^e denier*, présentés et publiés avec une table anthroponymique par P. BOUGARD et M. GYSSELING) et le n^o 14 des *Mémoires* de la section wallonne (*Les noms de veines de charbon dans le Borinage* par P. RUELLE). Le tome XLIII (1969) du *Bulletin* est prêt à l'impression et le n^o 12 des *Werken* de la section flamande (*Bijdrage tot de studie van de klankleer van het Brugs op het einde van de Middeleeuwen* par R. WILLEMYNS) est en cours d'impression. Le tome XIV (1970) du *Bulletin* est en préparation.

Les publications de la Commission ont été distribuées régulièrement aux institutions, revues et personnes avec lesquelles nous entretenons des *relations d'échange*. Deux nouveaux accords d'échange ont été instaurés : avec le Cercle d'Études historiques de l'Entre-Sambre-et-Meuse (Yves Gomezée) et avec la Société de Linguistique picarde (Amiens). Le nombre d'exemplaires du *Bulletin* que la Commission met à la disposition des centres scientifiques des universités belges pour être remis aux étudiants et chercheurs portant un intérêt particulier aux études de dialectologie et d'onomastique a été porté à 150.

En matière d'*attribution ou de changement de noms de rues*, la Commission a été consultée par les 135 communes citées ci-après (l'astérisque distingue les communes qui, dans le choix des noms proposés, se sont inspirées des traditions toponymiques et folkloriques locales, comme le recommande la Commission) : Aarschot, Aartrijk, Adegem, Anderlecht, *Andrimont, Antoing, Audenarde, Auderghem, Baal, Bachte-Maria-Lerne, Bas-Warneton, Beernem, *Beervelde, Beigem, Beuzet, Beveren-Waas, Beyne-Heusay, Biesmerée, Binche, Blandain, Bois-de-Villers, Bornem, Borsbeek, Bredene, Bruges, Bruxelles, Châtelet, Chaudfontaine, *Ciergnon, Clabecq, Clavier, Comines, Destelbergen, *Dison, Erondegem, *Essen, Estaimpuis, *Eupen, Évelette, Farciennes, Florennes, Froid-Chapelle, Gand, Genly, Gesves, Gits, *Goé, Gozée, Grembergen, Grivegnée, Haccourt, Haneffe, Heppignies, Hoegaarden, Huy, Ixelles, Kallo, *Knesselare, Kraainem, La Panne, *Landelies, Leflinge, Lens-Saint-Remy, Leuze, Lierre, Lille, Linden, Linkebeek, Lochristi, *Lot, Louvain, Lustin, Maarke-Kerkem, Meeuwen, Meulebeke, *Moignelée, Mons, Moresnet, *Mortsel, Moulant, Neerhespen, *Neeroeteren, Nivelles, Nukerke, Olen, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, Ooigem, Oostkamp, Oostmalle, Orsmaal-Gussenhoven, Outer, Overhespen, Ploegsteert, Poesele, Poleur, Pont-à-Celles, Poulseur, Ramillies-Offus, Recogne, Rhode-Saint-Genèse, Rièzes, Rosières, Ruddervoorde, *Saint-Gérard, Saint-Nicolas, Saint-Trond, Seraing, Sijsele, Sint-Lambrechts-Herk, Sint-Pauwels, *Sougné-Remouchamps, Soumagne, Spa, Staden, Stave, *Stavelot, Tamines, Temploux, Ternat, Tildonk, Tournai, Transinne, Turnhout, Veldegem, *Wépion, *Wingene, Woluwé-Saint-Pierre, Wommersom, *Yves-Gomezée, *Zaffelare, Zandvoorde, Zemst, Zichem, Zonhoven, Zwijnaarde.

La Commission a été également consultée par Monsieur le Ministre de l'Intérieur concernant le nom à donner aux communes dont la fusion a été décidée ou est envisagée.

Dans 47 cas, la Commission a recommandé d'attribuer comme nom officiel de la nouvelle entité celui de la commune la plus importante. D'autres solutions ont parfois été recommandées ou acceptées : *Brakel* (Nederbrakel + Oprobrakel + Elst + Michelbeke + Zegelsem), *Celles-et-Waleffe* (Celles-lez-Waremme + Borlez + Les Waleffes), *Dion-Valmont* (Dion-le-Val + Dion-le-Mont), *Haren* (Bommershoven + Piringen), *Knokke-Heist* (Knokke + Heist), *Kolmont* (Overrepen + Jesseren), *Maasmechelen* (Eisden + Leut + Maaswijk + Mechelen-aan-de-Maas + Vucht), *Spermalie* (Slijpe + Schore + Sint-Pieters-Kapelle). Dans d'autres cas, la Commission a réservé son avis et a laissé la décision à Monsieur le Ministre : *Kinrooi* ou *Geistingen* (Ophoven + Kessenich + Kinrooi + Molenbeersel), *Lauw* ou *Rutten* (Lauw + Rutten), *Linter* ou *Neerlinter* (Neerlinter + Drieslinter), *Petegem* ou *Wortegem* (Elsegem + Petegem-aan-de-Schelde + Wortegem + Moregem), *Pommerœul* ou *Ville-et-Pommerœul* (Pommerœul + Ville-Pommerœul), *Vaux-lez-Rosières* ou *Vaux-sur-Sûre* (Morhet + Nives + Vaux-lez-Rosières).

La Commission a marqué son accord sur la modification du nom de certaines communes : *Bierges* (arrondissement de Nivelles) devient *Bierges-sur-Dyle* pour éviter la confusion avec *Bierghes* (arrondissement de Nivelles); les trois communes dénommées *Clermont* (dans les arrondissements de Verviers, de Huy et de Philippeville) deviennent respectivement *Clermont-sur-Berwinne*, *Clermont-sous-Huy* et *Clermont-lez-Walcourt*. La Commission a émis un avis défavorable concernant le remplacement du nom d'*Empinnee* (arrondissement de Dinant) par celui d'*Empinnee*.

Saint-Béréglise, mais conseille *Emptinne-en-Condroz*, ce qui suffit pour éviter la confusion avec Hemptinne (arrondissement de Namur).

La Commission a poursuivi la *revision linguistique des noms géographiques des cartes d'état-major* publiées par l'Institut Géographique Militaire. Au cours de l'année 1970, la section wallonne, sous la direction de M. Jules HERBILLON, a examiné 2071 toponymes figurant dans les dossiers des 86 communes suivantes : Arville, Ave-et-Auffe, Avennes, Baileux, Bailièvre, Baronville, Beauraing, Beauwelz, Bourlez, Bourseigne-Neuve, Bourseigne-Vieille, Brûly-de-Pesche, Bure, Chanly, Chimay, Couvin, Cul-des-Sarts, Daverdisse, Dion, Dourbes, Fagnolle, Felenne, Forge-Philippe, Forges, Frasnes, Froidfontaine, Gonrioux, Grupont, Halma, Hatrival, Haut-Fays, Honnay, Javingue, Lavacherie, Lavaux-Sainte-Anne, Le Mesnil, L'Escaillère, Lesterny, Livin, Lomprez, Macon, Macquenoise, Malvoisin, Matagne-la-Grande, Matagne-la-Petite, Masbourg, Mazée, Mesnil-Église, Mirwart, Momignies, Monceau-Imbrechies, Nismes, Oignies-en-Thiérache, Olloy-sur-Viroin, Patignies, Pesche, Petigny, Petite-Chapelle, Pondrôme, Prisgaux, Resteigne, Rienne, Rièzes, Robechies, Saint-Hubert, Saint-Remy, Salles, Sart-Custinne, Seloignes, Smuid, Sohier, Tellin, Transinne, Treignes, Vaucelles, Vencimont, Vesqueville, Vierves-sur-Viroin, Villance, Villers-la-Tour, Virelles Vonêche, Wancennes, Wellin, Wiesme, Winenne.

Pour la section flamande, l'Institut voor Naamkunde, à Louvain, sous la direction de M. Henri DRAYE, a examiné 602 toponymes figurant dans les dossiers des 97 communes suivantes : Aartrijke, Aartselaar, Adinkerke, Antwerpen, Bazel, Bekegem, Berchem, Boechout, Booitshoeke, Boom, Borgerhout, Borsbeek, Brasschaat, Bredene, Burcht, De Panne, Deurne, Doel, Dudzele, Duffel, Edegem, Eernegem,

Ekeren, Essen, Gistel, Heist, Hemiksem, Hingene, Hoboken, Hove, Ichtegem, Jabbeke, Kallo, Kalmthout, Kapellen, Kieldrecht, Klemskerke, Knokke, Koekelare, Koksijde, Kontich, Kruibeke, Lapscheure, Leffinge, Leke, Lier, Lint, Lissewege, Lombartsijde, Loppem, Merksem, Middelkerke, Moere, Mortsel, Niel, Nieuwpoort, Oostduinkerke, Oostende, Oostkerke, Oudenburg, Ramskapelle, Reet, Ruisbroek, Rumst, Schelle, Schore, Schoten, 's-Gravenwezel, Sint-Andries, Sint-Jan-in-Eremo, Sint-Joris, Slijpe, Snellegem, Stabroek, Stalhille, Stene, Torhout, Varsenare, Veldegem, Vremde, Waarloos, Waterland-Oudeman, Watervliet, Wenduine, Westkapelle, Wijnegem, Wilrijk, Wommelgem, Wulpen, Wuustwezel, Zande, Zandvoorde, Zedelgem, Zeebrugge, Zerkegem, Zevékote, Zwijndrecht.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Liège et Louvain, le 25 janvier 1971.

Le Secrétaire,
A. BOILEAU.

Le Président,
O. JODOGNE.